



Boissise-le-Roi Orgenoy

Le Mag



LE BUDGET
2024
P 7



DOSSIER :
ÉCOLE DE CHÂTEAU
VILLARD
P 10-11



Sommaire

2 Sommaire

3 Édito

4-8 Démocratie locale

- Délibérations prises par le Conseil municipal
- Résultats des élections européennes
- Signature contrat mixité sociale
- Inauguration des Villas d'Orgenoy
- Commémoration du 8 mai 1945
- Finances : le budget 2024
- Subventions municipales pour l'année 2024
- Les comités de quartier
- Opération tranquillité vacances
- Remise des médailles du travail

9-15 Cadre de vie

- PLU
- Vidéoprotection
- Renouvellement du réseau d'eau potable
- J'allume ma rue
- École de Château Villard à Orgenoy
- Nouveau tracé rue d'Aillon
- Éco pâturage : nouvelle naissance
- Fait-il bon vivre à Boissise-le-Roi ?
- Le fauchage tardif
- J'entretiens mes haies, et vous ?
- Nouvelle aire de jeux
- Composter avec le SMITOM-LOMBRIC
- Nuisances sonores
- Balayage de la commune
- Entretien de l'éclairage public

16-20 Vie de la commune

- Retour en images
- Chasse aux œufs
- Les jardins potagers à Orgenoy
- Orgenoy en fête
- Le hérisson dans nos villages
- Transport à la demande
- État civil

21-22 Enfance & Jeunesse

- Rentrée scolaire 2024/2025
- Les jeux du monde
- Une année sportive pour la maternelle
- Sur les plages du débarquement
- Good morning America !

23-27 Culture & sport

- La bibliothèque municipale
- L'exposition les Amis des Arts
- Ciné plein air
- La journée du Patrimoine
- Forum des associations et du handicap
- Les étés sportifs
- La flamme olympique en Seine-et-Marne
- Communiqués des associations
 - La Boule de Boissise-Orgenoy
 - Castel Nazareth
 - Froggy'Stomp
 - USBO Judo Ju-Jitsu
 - BSKCOB
 - RSCBO

28 Tribune libre

29-30 Santé & Solidarité

- Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
- Les ateliers seniors
- Inscription sur le registre nominatif communal
- Faire face aux vagues de chaleur
- Octobre Rose
- Vente de charité
- Résidence EMEIS Le Village

31-34 Divers

- Université inter-âges de Melun Val de Seine
- La rando du Val de Seine, 1ère édition !
- Air Legend 2024
- Promenade bucolique dans notre village
- Art rupestre à Fontainebleau

35 Agenda

36 Infos pratiques

Vacances d'été
Fin des cours : samedi 6 juillet
Reprise des cours : lundi 2 septembre

Fermeture
exceptionnelle
de la Mairie
le vendredi 16 août 2024

MLMD

Madame Le Maire
en Direct sans rendez-vous

Les samedis 6 juillet
et 14 septembre de 9h30 à 11h30

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Véronique CHAGNAT, Maire de Boissise-le-Roi

RÉDACTION ET PHOTOS :

Comité de Communication de la mairie de Boissise-le-Roi

IMPRESSION :

Imprimé sur papier PEFC

Imprilith, 5, rue de la Croix Blanche, 77310 Pringy

DISTRIBUTION : élus de la majorité

TIRAGE : 1830 exemplaires



Conseil
municipal

Jeudi 12 septembre

Conseil
communautaire



Lundi 23 septembre



Édito

Les beaux jours et la période estivale sont enfin arrivés et nous pouvons tous profiter du soleil afin de pallier cette luminosité qui nous a tant manqué depuis quelques mois.

Les écoliers viennent de quitter les bancs de nos groupes scolaires et j'espère que leurs aînés ont tous passé leurs examens avec brio. Je souhaite un repos bien mérité à tous les étudiants, au personnel périscolaire ainsi qu'aux équipes enseignantes.

Comme chaque été, cette période est propice pour effectuer la maintenance approfondie des locaux scolaires. Les effectifs sont en hausse sur nos deux groupes scolaires pour cette rentrée 2024/2025 laissant espérer l'ouverture de nouvelles classes par l'Éducation nationale.

Nous consacrons dans ce numéro du MAG un dossier complet sur les travaux d'agrandissement et de rénovation du groupe scolaire Joaquim de Château Villard d'Orgenoy.

L'agrandissement de l'école, la création d'un parking perméable avec cheminement piétons ainsi que la désimperméabilisation des cours de récréation vont nous permettre d'offrir des conditions optimales de confort et de sécurité pour les enfants. Pour ce projet, l'équipe municipale a retenu des solutions vertueuses et ambitieuses. Les travaux sont programmés sur une période d'un an et demi.

Nous menons, mon équipe et moi-même, un combat permanent afin de préserver notre cadre de vie, nos spécificités ainsi que nos caractéristiques locales face à l'urbanisation grandissante, améliorer sans dénaturer notre commune tout en respectant les contraintes qui s'imposent à nous.

Soyez assurés de mon engagement, au quotidien, afin de vous offrir un service public de qualité.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.



Véronique CHAGNAT
Maire de Boissise-le-Roi
Vice-Présidente de la CAMVS





DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 MARS 2024

Numéro de la délibération	Sujet	Approuvée/ rejetée	Unanimité/ Majorité
24.01.01	Passage à la gestion en flux des droits de réservation des logements locatifs sociaux	Approuvée	Unanimité
24.01.02	Règlement budgétaire et financier	Approuvée	Unanimité
24.01.03	Débat d'Orientations Budgétaires	Approuvée	Majorité
24.01.04	Demande d'attribution du fonds de concours de la CAMVS pour les travaux de l'école Château Villard	Approuvée	Unanimité
24.01.05	Convention temporaire d'occupation - courts extérieurs de tennis	Approuvée	Unanimité

SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

Numéro de la délibération	Sujet	Approuvée/ rejetée	Unanimité/ Majorité
24.02.01	Compte de Gestion du Trésorier 2023	Approuvée	Majorité
24.02.02	Compte Administratif 2023	Approuvée	Majorité
24.02.03	Budget primitif 2024	Approuvée	Majorité
24.02.04	Subvention aux associations	Approuvée	Unanimité
24.02.05	Subvention CCAS 2024	Approuvée	Majorité
24.02.06	Vote des taux d'imposition	Approuvée	Unanimité
24.02.07	Rétrocession et intégration des voies, espaces publics et réseaux de la ZAC Orgenoy Est (rue de Posina), dans le domaine public	Approuvée	Unanimité
24.02.08	Instauration du droit de préemption urbain	Approuvée	Unanimité
24.02.09	Personnel communal - création de poste	Approuvée	Unanimité
24.02.10	Bâtiment communal - Bail professionnel et détermination du montant du loyer	Approuvée	Unanimité
24.02.11	Adhésion à la centrale d'achat « SIPP'n'CO »	Approuvée	Unanimité
24.02.12	Modification statutaire de la SPL Melun Val de Seine Aménagement et autorisation du représentant de la collectivité à participer au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société - (Villiers-en-Bière et Dammarie-les-Lys)	Approuvée	Unanimité
23.07.13	Modification statutaire de la SPL Melun Val de Seine Aménagement et autorisation du représentant de la collectivité à participer au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société - (SMITOM)	Approuvée	Unanimité

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES le 9 juin 2024

Boissise-le-Roi

Élections Européennes 2024

Résultats

Inscrits	2755	
Votants	1541	55,93 % des inscrits
Blancs	12	
Nuls	13	
Exprimés	1516	55,03 % des inscrits
Procurations	30	

Candidats	Suffrages	%
Deher-Lesaint Léopold	0	0 %
Ponge Philippe	0	0 %
Maréchal Marion	78	5,15 %
Aubry Manon	109	7,19 %
Bardella Jordan	588	38,79 %
Toussaint Marie	61	4,02 %
Azergui Najib	0	0 %
Thouy Hélène	28	1,85 %
Terrien Olivier	0	0 %
Zorn Caroline	3	0,2 %
Hayer Valérie	239	15,77 %
Alexandre Audric	0	0 %
Cholley Marine	2	0,13 %
Wehring Yann	6	0,4 %
Asselineau François	14	0,92 %
Simonin Michel	0	0 %
Fortané Jean-Marc	0	0 %
Bellamy François-Xavier	117	7,72 %
Arthaud Nathalie	8	0,53 %
Larroutou Pierre	2	0,13 %
Kuzmanovic Georges	1	0,07 %
Labib Selma	2	0,13 %
Adoue Camille	0	0 %
Philippot Florian	9	0,59 %
Husson Edouard	0	0 %
Baonneau Pierre-Marie	0	0 %
Glucksmann Raphaël	177	11,68 %
Hoareau Charles	0	0 %
Lasalle Jean	24	1,58 %
Lalanne Francis	0	0 %
Lacroix Guillaume	4	0,26 %
Elmayan Lorys	0	0 %
Deffontaines Léon	24	1,58 %
Coste-Meunier Gaël	0	0 %
Governatori Jean-Marc	20	1,32 %
Traore Hamada	0	0 %
Patas d'Illiers Laure	0	0 %
Grudé Patrice	0	0 %

SIGNATURE CONTRAT MIXITÉ SOCIALE

Le 8 mars 2024, le préfet de Seine-et-Marne, le président de l'Agglomération Melun Val de Seine et les maires de Boissise-le-Roi et Vaux-le-Pénil ont signé les deux premiers contrats de mixité sociale de la région.

« C'est une vraie opportunité pour les communes de **Boissise-le-Roi** et de **Vaux-le-Pénil** », a souligné Franck VERNIN, président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine juste avant de signer **les deux contrats de mixité sociale** avec le secrétaire général de la Préfecture, Sébastien LIME, la maire de Boissise-le-Roi, Véronique CHAGNAT, et celui de Vaux-le-Pénil, Henri de MEYRIGNAC.

Les contrats de mixité sociale, issus de la loi « 3DS » (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) de 2022), permettent aux communes déficitaires en nombre de logements sociaux d'adapter le rythme de rattrapage à leur situation locale.

En effet, cette loi a modifié la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) en établissant **de nouvelles règles de calcul** en fonction des engagements locaux en matière d'actions foncières, d'urbanisme, de programmation, de financement, de réalisation et d'attributions de logements locatifs sociaux aux publics prioritaires.

« Nous avons à cœur d'accompagner les communes pour que les programmes de logements sociaux soient les mieux localisés possibles et qu'ils répondent aux besoins de la population, en termes de niveau de loyer mais également en typologie de logements. C'est l'action portée par notre Vice-Président en charge de l'Habitat, Olivier DELMER », a rappelé Franck VERNIN. »



À ce jour, la ville de Boissise-le-Roi comptabilise 16,5% de logements sociaux.

L'objectif fixé à 25% en 2025 n'a donc pas été atteint pour différentes raisons, principalement liées à des contraintes urbaines.

La loi 3DS votée en février 2022 nous permet d'abaisser le taux de rattrapage communal, de 33% à 25%, tout en atteignant les objectifs fixés et en favorisant une adaptabilité à notre territoire.

Ce contrat de mixité sociale va permettre à notre commune d'atteindre ses objectifs de rattrapage pour la période triennale 2023-2025 fixés à 50 logements.

Ce contrat, co-signé par l'État, la CAMVS et la ville de Boissise-le-Roi est avec celui de la ville de Vaux-le-Pénil, le premier contrat de mixité de la région Ile-de-France.

INAUGURATION DES VILLAS D'ORGENOY



Après deux ans et demi de travaux, le programme « Les villas d'Orgenoy » a été livré en avril dernier. L'ensemble est composé de 61 maisons de ville : 25 maisons en accession

à la propriété et 36 maisons en logement locatif social.

Le groupe immobilier Édouard DENIS a inauguré la résidence le jeudi 18 avril dernier en présence des différents partenaires. Les élus municipaux étaient conviés et ont visité les maisons témoins des deux parcs, privé et locatif.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Régiboissiens et urluquois se sont rassemblés autour du Monument aux morts pour fêter la victoire du 8 mai 1945 et rendre hommage à tous les combattants et à toutes les victimes.

Pour cette commémoration intercommunale, Madame le Maire, Jacky SEIGNANT, délégué aux Anciens Combattants, et de nombreux élus étaient présents ainsi que les Maires des communes de Saint-Fargeau-Ponthierry, Séverine FÉLIX-BORON, de Pringy, Éric CHAUMODON, de Saint-Sauveur-sur-École, Christophe BAGUET et le Lieutenant DECARRAUX.

FINANCES

LE BUDGET 2024

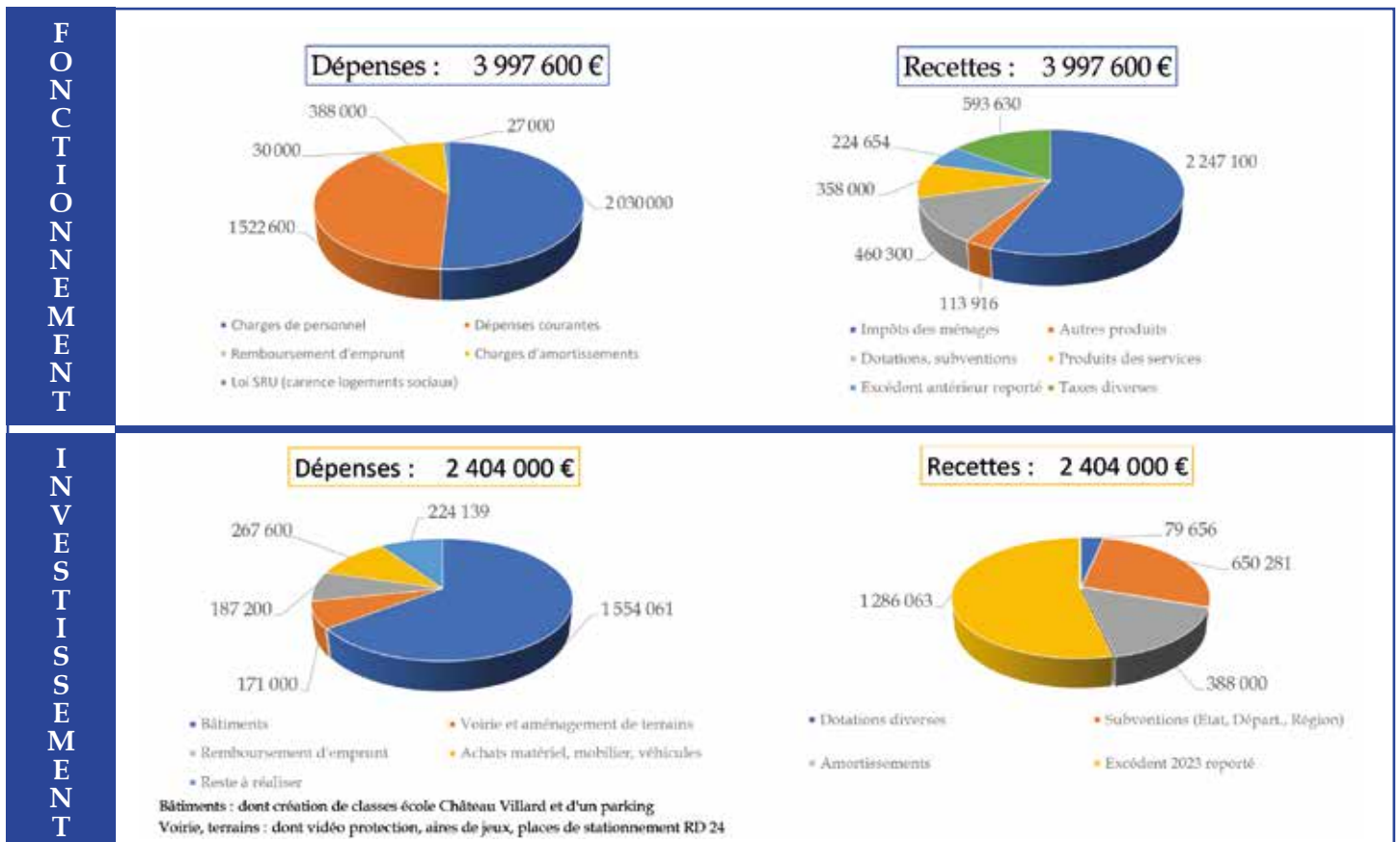
Ce budget primitif 2024 est réalisé sans augmentation du taux des taxes municipales.

Les impôts directs locaux prévisibles des taxes sur le foncier bâti (2 077 014 €), non bâties (43 604 €) et d'habitation des résidences secondaires (28 639 €) participent aux **dépenses de fonctionnement**, notamment celles de personnels (2 030 000 €), d'énergies électricité et gaz (350 000 €), d'entretien des voiries, réseaux (230 000 €).

En ce qui concerne les **dépenses d'investissements**, la première tranche des travaux de rénovation et

d'agrandissement de l'école Château Villard incluant les abords et la réalisation d'un réseau de chaleur en mode géothermie de surface est également budgétée pour 1,376 million d'euros. Ces travaux sont programmés de 2024 à 2026. Le mode de chauffage électrique de cette école a déjà généré une dépense de 36 568 € au 30 avril.

Le budget consacré à l'aménagement d'une aire de jeux chemin de la Folie à Orgenoy est prévu pour un montant de 65 000 € et une nouvelle installation à l'Espace des Vignes à Boissise pour un montant de 33 000 €. Leur réalisation a été effectuée au cours du second trimestre.



SUBVENTIONS MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2024

Comme chaque année, la commune de Boissise-le-Roi apporte son soutien aux associations par le biais, entre autres, d'une subvention municipale annuelle dont vous trouverez le détail ci-dessous. Le montant global des subventions s'élève à 43 950 €.

ALPAGE..... 15 000 €	USBO FOOTBALL 6 000 €
ARTISSIME 500 €	USBO JUDO 2 300 €
CASTEL NAZARETH 100 €	FNACA 350 €
BUDO SHOTOKAN 400 €	SPIRALES..... 400 €
FROGGY'STOMP..... 200 €	TENNIS DE TABLE 100 €
RSCBO 900 €	CCAS..... 25 000 €
TENNIS CLUB..... 2 500 €	COOP SCOLAIRE VILLARD 4 000 €
USBO BASKET 1 200 €	

LES COMITÉS DE QUARTIERS

La « Réunion de lancement » des Comités de quartiers s'est tenue le 26 mars dernier à la salle des fêtes. Ce fut l'occasion de faire un point sur les comités et de rappeler les principales actions menées par les trois comités dynamiques, Montgermont, Bords de Seine et d'Aillon Faronville qui œuvrent depuis leur création à créer du lien avec les habitants et sont force de proposition pour améliorer la vie du quartier.

Où en sommes-nous ?

Le Comité Valbois ayant enregistré la démission de sa référente en février dernier doit procéder à son remplacement. À ce jour, aucun membre du comité ne s'est proposé pour occuper ce poste.

Un appel à candidatures est également lancé pour les comités « en attente » par manque d'inscriptions : Bel Air, La Maisonneraie des Vignes, Pré de l'Étang, La Plaine, Posina.

Plus d'informations : <https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/votre-mairie/comite-de-quartier/>



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit léger ! Inscription en mairie ou via le site Internet.

Quelques conseils avant de partir

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police vous conseillent de :

- Ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique
- Demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs).



Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux

- Renvoyer, si c'est possible, les appels sur le téléphone fixe vers votre numéro de portable

Plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15031>

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL



Pour cette promotion, treize salariés de la commune ont obtenu la médaille d'honneur du travail récompensant l'ancienneté de service, la qualité des initiatives prises dans l'exercice de leur profession ou les efforts pour acquérir une meilleure qualification.

Les 4 échelons des médailles du travail ont été honorés :

- 8 Argent (20 ans)
- 1 Vermeil (30 ans)
- 2 Or (35 ans)
- 1 Or et Grand Or (40 ans)
- 1 Argent - Vermeil - Or - Grand Or

Toutes nos félicitations aux récipiendaires pour le travail accompli !



Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 7 décembre 2023, le Conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Les mesures de publicités (affichage en mairie, transmission au préfet et aux personnes publiques associées, annonces légales dans la presse, publication sur le site communal et sur le géoportail de l'urbanisme) ont été accomplies. Les délais de recours et de retrait sont forclos.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Boissise-le-Roi est donc officiellement exécutoire depuis le 9 mars 2024.

TRAVAUX

► VIDÉOPROTECTION



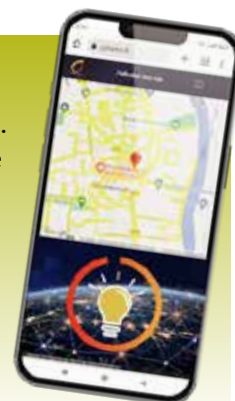
Après les entrées de ville, l'installation de la vidéo-protection se poursuit sur les bâtiments communaux. Le parking de la gare, la place de l'Église et les deux City-stades seront également équipés. L'ensemble de ces aménagements devrait entrer en service au plus tard fin juillet.

J'ALLUME MA RUE

Le déploiement du dispositif « J'allume ma rue » se poursuit et sera disponible à la rentrée. Il permettra d'éclairer la portion de rue géolocalisée à partir d'un smartphone. L'allumage est limité à quelques minutes. Chaque lampadaire de la commune a été répertorié et permet de déclencher l'éclairage.

Les services de secours pourront également en bénéficier.

Les modalités d'utilisation vous seront communiquées lors de la mise en service du dispositif.



RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Des travaux de renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable en plomb ont été réalisés allée des Violettes et allée des Pervenches.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, notre commune et son délégataire Suez Eau France (ex Lyonnaise des Eaux) s'engagent au quotidien pour la préservation de la ressource en eau. Les actions concrètes, comme la réparation des fuites et les actions de sensibilisation, sont essentielles pour limiter les pertes en eau.

En complément de ce suivi, les travaux de renouvellement des canalisations sensibles ont pour but de pérenniser le patrimoine de la ville et prévenir les fuites d'eau en amont.

Coût financé par la CAMVS : 146 360 € HT





DOSSIER ÉCOLE CHÂTEAU VILLARD À ORGENOY

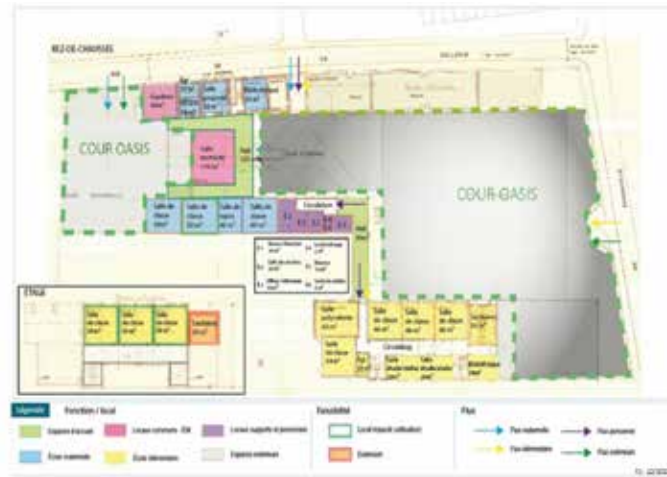
Extension, réhabilitation thermique et acoustique et rénovation énergétique de l'école

Le groupe scolaire de Château Villard est une école primaire comprenant une partie maternelle et une partie élémentaire. La restauration des élèves se fait au sein d'un bâtiment extérieur à l'enceinte du groupe.

La maternelle se développe sur un rez-de-chaussée et est formée par des salles réparties autour d'une circulation en U, s'articulant autour de la salle de motricité. L'élémentaire est composé d'un rez-de-chaussée avec des salles réparties de part et d'autre d'une large circulation centrale. A ce jour, le premier étage n'est pas utilisé.

Au total, le volume bâti du site représente environ 1 700 m² de surfaces de plancher (hors restauration).

Compte tenu des obligations incombant à la commune en matière de création de logements sociaux et des apports de population à venir, en fin d'année 2021, la Mairie a lancé une étude de capacité concernant les deux groupes scolaires, Château Villard et Malraux, pour définir les besoins en agrandissement et les travaux de rénovation énergétiques et acoustiques à



engager dans les prochaines années.

Sur la base de cette première étude, la commune s'est rapprochée du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), du Parc Naturel Régional du Gâtinais français (PNRGF), du Département de Seine-et-Marne et d'ID77 aux compétences complémentaires afin d'apporter leur expertise sur le projet de l'école Château Villard.

La Société Publique Locale d'Aménagement Melun Val de Seine (SPL) a été missionnée par la Mairie afin d'être assistant à maîtrise d'ouvrage de ce dossier pour les études préalables nécessaires avant le lancement des marchés de travaux.

Suite aux concertations auprès de l'équipe enseignante, des élèves et du personnel communal, il a été décidé la réalisation des travaux suivants :

- Création de 3 classes supplémentaires en élémentaire avec bloc sanitaire, en aménageant le premier étage.
- Construction d'une nouvelle classe maternelle dans le prolongement du bâtiment existant avec extension des circulations
- Transformation des cours de récréation en cours « oasis »

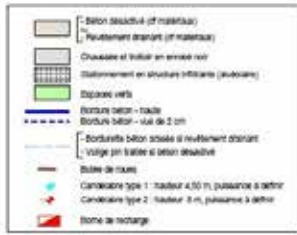


- espace de jeu d'intensité calibrée
- espace de jeu intensité moyenne (ou escalafad)
- espace d'expression artistique
- espace apaisé, végétalisé et fleur
- espace d'exploration et de manipulation (transparences, etc.)
- espace d'observation de la nature et de paysage
- espace principal de circulation
- autres existants
- proposition d'alignement calibré à densité 25m avec temporairement tolérer au sein regroupement
- pour en tenir la proposition de déplacer (de l'actuel situé) vers le projet
- lieu de regroupement - classe dédiée
- principe zone d'infirmité associée au non à une main
- principe local - réajusté pour plusieurs
- principe circulation principale
- principe circulation secondaire



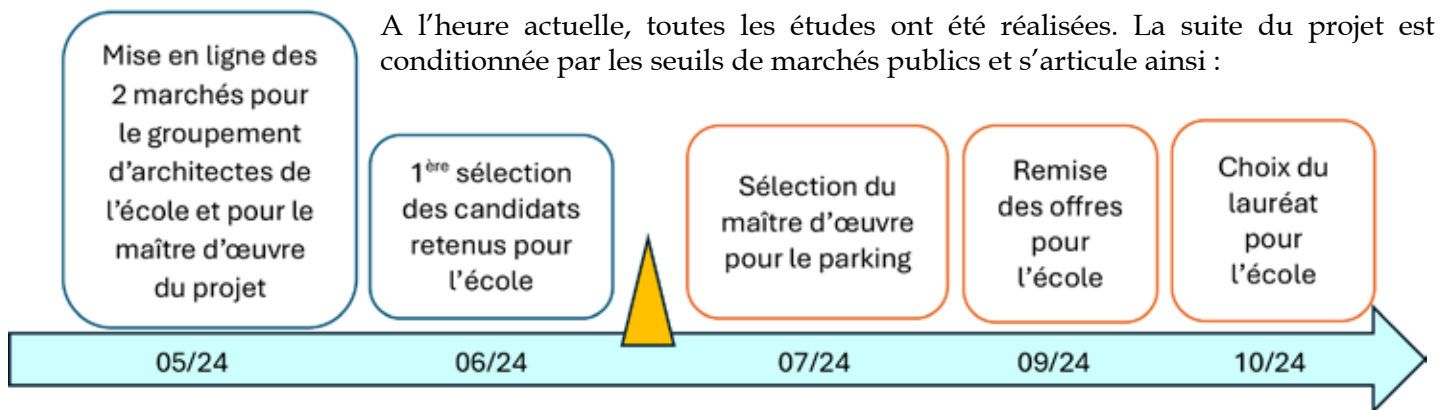
- espace multipoint ouvert (sur le balcon, sur rebord...)
- espace de jeu central - assises diverses activités (bancs, gliss, etc.)
- espace apaisé
- espace d'expression artistique
- espace principal de circulation
- espace en jardin et d'alignement de la voir
- espace de paysage
- principe d'alignement évolution architecturale / espace multipoint
- lieu de regroupement - classe dédiée
- principe circulation principale
- principe circulation secondaire

- Aménagement d'un parking de 46 places avec plantations



En parallèle, l'école est concernée par le décret tertiaire qui définit des objectifs de réduction des consommations d'énergie aux propriétaires et exploitants tertiaires de l'ordre de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050, pour les bâtiments de plus de 1000 m². Il a été fait le choix d'atteindre au plus tôt les objectifs de 2050 par :

- La création d'un réseau de géothermie qui bénéficiera à l'école, au restaurant scolaire et aux locaux de la Sellerie
- L'amélioration des performances énergétiques (isolation, remplacement des menuiseries, traitement d'air, brise-soleil, revêtements acoustiques...)

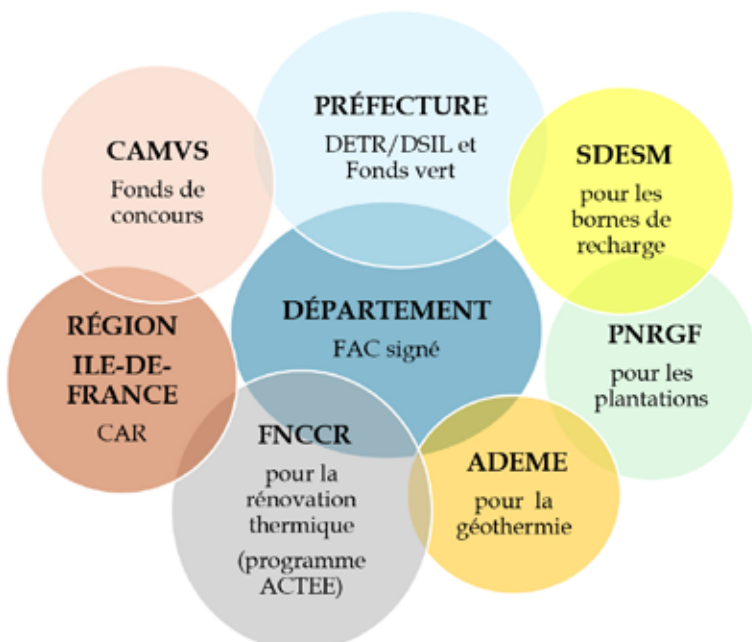


Puis commencera la phase du marché de travaux et du choix des entreprises pour un **démarrage prévu en premier lieu du parking en début d'année 2025**, suivi quelques mois plus tard des travaux de l'école et des cours de récréation oasis. Les dates s'affineront au fur et à mesure du projet.

Le coût prévisionnel total du projet s'élève à 4 366 000 € TTC.

Afin de pouvoir supporter financièrement ces investissements, la Mairie procède au montage de nombreux dossiers de subventions dont certaines sont déjà accordées.

Sont ainsi sollicités :



LEXIQUE :

- ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique
 ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
 CAR : Contrat d'Aménagement Régional
 CAMVS : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
 DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux
 DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local
 FAC : Fonds d'Aide aux Collectivités
 FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies
 SDESM : Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne
 PNRGF : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

NOUVEAU TRAÇAGE RUE D'AILLON

Le Comité de quartier d'Aillon Faronville a proposé l'installation d'un îlot de sécurité avant l'intersection rue d'Aillon /rue de Montgermont afin de sécuriser les piétons et réduire la vitesse. La municipalité va tester sur une période d'un an le marquage d'une zone striée au sol pour obtenir le retour d'expérience. Nous remercions les membres du comité pour leur implication dans la vie du village.



ÉCO PÂTURAGE : NOUVELLE NAISSANCE

Un agneau est né en avril dernier à Boissise-le-Roi. Cet événement démontre de la bonne acclimatation des animaux dans leur environnement.



FAIT-IL BON VIVRE A BOISSISE-LE-ROI ?

Vous avez certainement une idée sur cette question. Au-delà de votre ressenti, saviez-vous que la 5^e édition du palmarès des villes et villages où il fait bon vivre a été publiée en janvier dernier ? Cette étude est construite à partir de 187 critères provenant de l'INSEE et regroupe plus de 34 800 communes de France métropolitaine.

Position de Boissise-le-Roi :

Au niveau national

2119 / 34808

Au niveau départemental

55 / 507

Communes de 3500 - 5000 hab. dans le département

5 / 21

Communes de 3500 - 5000 hab. en France

251 / 962

Les critères d'évaluation sont répartis selon onze catégories : la qualité de vie, la sécurité, les finances et les impôts locaux, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité, l'attractivité immobilière, la protection de l'environnement.

En vous connectant sur le site <https://villesetvillagesouilfaitbonvivre.com> vous trouverez également quelques chiffres concernant la répartition de l'âge des habitants ainsi que les catégories socioprofessionnelles.

J'ENTRETIENS MES HAIES, ET VOUS ?

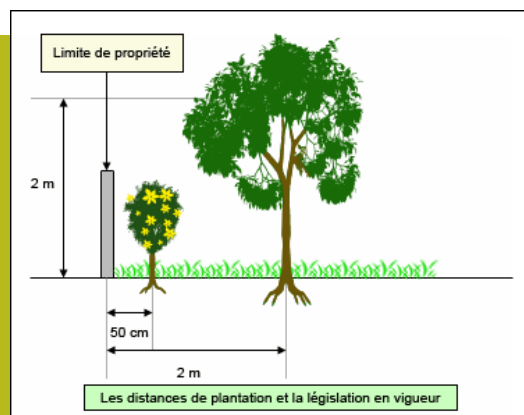
Les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir leurs arbres, arbustes, haies et plantations le long du domaine public : en cas d'accident, leur responsabilité serait engagée.

En effet, nous constatons des situations pouvant être dangereuses au droit des voies publiques comme par exemple des panneaux de signalisation cachés, des trottoirs ou chemins devenus impraticables ou encore des branches touchant le réseau électrique.

Haies taillées à 2 m maximum pour ne pas gêner les piétons ni cacher les feux de signalisation. Les branches ne doivent pas toucher les câbles et installations publiques (EDF, éclairage public).

Rappelons que la commune peut, en cas de nécessité, faire intervenir une société et facturer les travaux aux intéressés sans avoir besoin de leur accord. Afin d'éviter ces désagréments, nous vous demandons de respecter ces règles pour le bien et la sécurité de tous.

Bien entendu, la mairie est à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous orienter vers des entreprises spécialisées si nécessaire.



LE FAUCHAGE TARDIF

Une nouvelle pratique sur notre commune

Vous aurez certainement remarqué un changement signalé par un petit panneau sur certains espaces verts de notre commune.

Ils s'agit d'une démarche volontaire appelé le fauchage tardif. Une pratique environnementale qui permet de favoriser la biodiversité et préserver les écosystèmes locaux. Cette approche consiste à différer la tonte des espaces verts municipaux jusqu'à la fin de la saison de reproduction de la faune et de la flore, généralement vers la fin de l'été ou au début de l'automne.

Le principe du fauchage tardif repose sur une idée simple : laisser la nature suivre son cours naturel sans intervention humaine excessive. Plutôt que de tondre régulièrement les espaces verts municipaux tout au long de la saison estivale, le fauchage est différé jusqu'à ce que la majorité des plantes aient eu l'occasion de fleurir et de disperser leurs graines, offrant ainsi un habitat pour de nombreuses espèces animales, notamment les insectes pollinisateurs, les oiseaux et les petits mammifères.



Avantages du fauchage tardif :

Promotion de la Biodiversité

En retardant la tonte, les communes permettent aux plantes sauvages de fleurir et de produire des graines, créant ainsi un environnement propice à la diversité des espèces végétales et animales. Les insectes pollinisateurs, tels que les abeilles et les papillons, trouvent une source de nourriture essentielle, tandis que les petits mammifères et les oiseaux trouvent refuge dans les hautes herbes.

Protection des espèces menacées

Le fauchage tardif offre un refuge pour de nombreuses espèces de plantes et d'animaux menacés ou en déclin. Les habitats naturels sont de plus en plus rares, et le fauchage tardif fournit une bouée de sauvetage pour ces espèces en fournissant un refuge et des ressources alimentaires nécessaires à leur survie.

Esthétique naturelle

Contrairement aux espaces verts régulièrement tondu, les zones fauchées tardivement offrent une esthétique naturelle et sauvage qui ajoute une touche de diversité et de charme à l'environnement urbain. Ces paysages invitent à la contemplation et à la connexion avec la nature, améliorant ainsi la qualité de vie des habitants.



En conclusion, le fauchage tardif est une pratique environnementale cherchant à promouvoir la biodiversité, à protéger les espèces menacées et à créer des espaces verts esthétiquement attrayants. Adopté déjà par de nombreuses communes, nous participons ainsi à la préservation et la restauration des écosystèmes locaux, tout en offrant aux régiboissiens et urluquois un environnement plus harmonieux.

Bien sûr, les services techniques maintiennent la tonte, sur une largeur d'environ deux mètres, aux abords des propriétés limitrophes de ces espaces verts.

LA Baignade libre est interdite dans la Seine :

Sur le territoire de la commune de Boissise-le-Roi, compris entre les communes de Dammarie-les-Lys et de Saint-Fargeau-Ponthierry, pour raisons de sécurité au vu de la circulation fluviale (péniches, plaisanciers), de la pratique du ski nautique, de la proximité de l'écluse, des dangers immergés et des courants.

+ d'infos : <https://www.mairie-boissise-le-roi.fr/actualite/la-baignade-libre-est-interdite-dans-la-seine/>

ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entreprise ALTI-ELECT assure la maintenance de l'éclairage public et des armoires sur la commune. **La prochaine visite est prévue le 12 septembre.**

Merci de signaler à la mairie, les anomalies de fonctionnement constatées, et dans la mesure du possible, de **relever le numéro des candélabres défectueux** pour faciliter leur identification.

Tél. : 01 60 65 44 00 - Courriel : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

NOUVELLE AIRE DE JEUX



Grimpons,
tournons,
balançons-nous !



L'espace en jachère près du Centre Technique Municipal et des jardins potagers à Orgenoy se transforme. Vous avez pu observer courant mai une certaine animation sur ce terrain avec des marquages au sol, puis des trous creusés et enfin l'apparition de constructions ludiques.

Ce nouvel espace de jeux avec tourniquet, mini pyramide, balançoire, jeux à ressort et structure de motricité devrait ravir petits et grands sous le regard attentif des adultes qui en ont la charge.

L'Espace des Vignes à Boissise a vu, de son côté, s'ériger une grande pyramide de cordes. Profitez et amusez-vous en respectant les règles de jeux ensemble.

COMPOSTER AVEC LE SMITOM-LOMBRIC

De multiples avantages

Le compostage est une pratique visant à **réduire ses déchets végétaux et de cuisine**. En effet, installer un composteur dans son jardin ou pratiquer le compostage partagé permet de **réduire considérablement le poids de sa poubelle** : il n'est plus nécessaire de la sortir aussi souvent et les mauvaises odeurs sont évitées. Le compost obtenu sera utilisé pour **les plantes d'intérieur, le potager ou le jardin**.

Commander un composteur

En 2024, le SMITOM-LOMBRIC propose l'acquisition de composteurs gratuits aux habitants de Boissise-le-Roi. **Inscription OBLIGATOIRE sur le formulaire en ligne** rubrique [compostage sur lombric.com](https://lombric.com).

Le SMITOM-LOMBRIC propose également d'accompagner **les collectifs ainsi que les écoles et centres de loisirs** à la mise en place d'un **composteur partagé**.

Pour plus d'informations, contactez-les par mail à compostage@lombric.com.

Le SMITOM-LOMBRIC est le syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers de votre commune. Retrouvez toute leur actualité sur leur site lombric.com et leurs réseaux sociaux.



▣▣▣▣ BALAYAGE DE LA COMMUNE

Jeudi 5 septembre / Secteur 4 : Hameau d'Orgenoy : Rue du Petit Clos, rue du Moulin de Montgermont, rue des Fleurs, impasse de la Planche Coutant, rue de la Planche Coutant, impasse des Meulières, rue des Bleuets, route de Perthes (jusqu'à la déchetterie), chemin de Faronville, rue de la Sellerie, rue du Gâtinais, rue du Poirier-Saint-Jean, rue du Stade, impasse des Tilleuls, rue de la Plaine, chemin de la Folie, square des Chênes, impasse du Stade, impasse du Verger.

Rue de l'Aune, impasse du Pied du Roi, rue du Tiers Cheval : après rétrocession des voiries à la commune.

Jeudi 12 septembre / Secteur 2 : Résidence Valbois, allée de la Corniche, impasse des Pluviers, impasse des Courlis, rue des Vives Eaux, boulevard de Seine, rue Nouvelle, allée des Pervenches, allée des Jonquilles et allée des Violettes.

Jeudi 19 septembre / Secteur 1 : Rue de la Ferté Alais, rue de Faronville, rue d'Aillon, rue du Château, rue de Ponthierry, rue de l'Église et rue du Bel Air.

Jeudi 26 septembre / Secteur 3 : Résidence la Maisonneraie des Vignes, rue du Clos Bouquet, rue des Vignes, rue du Boissonnet, rue du Pressoir, rue des Grés, rue du Donjon, rue de la Fontaine, allée des Chênes, allée des Ormes, allée des Érables, allée des Saules, rue Millet, rue Corot, rue Watteau et rue Cézanne.



Pour faciliter le passage de la balayeuse, veuillez éviter d'encombrer la chaussée en déplaçant votre véhicule.

PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN ?



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit !

Il est **interdit de brûler** des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, **toute l'année**, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. (Arrêté municipal 2021-60 du 7 octobre 2021).

+ d'infos :

www.mairie-boissise-le-roi.fr / www.mairie-boissise-le-roi.fr



▣▣▣▣ NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par ou pour les particuliers avec utilisation d'outils bruyants sont réglementés et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : 8h00 -12h00 / 14h00 -19h00
- Les samedis : 9h00 -12h00 / 15h00 -19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 -12h00

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter ces horaires afin d'éviter toute gêne pour le voisinage.

RETOUR EN IMAGES

USBO Judo le 10 mars



Bal country Froggy'Stomp le 10 mars



Loto de la Boule de Boissise-Orgenoy le 16 mars



Vente de charité Castel Nazareth le 16 mars



Family Cup du RSCBO le 17 mars



Théâtre de l'Avant-Seine le 23 mars



Cinquantenaire Fête des œillets AFP le 20 avril



Vide greniers Alpage le 28 avril



Challenge BOLLÉA USBPO Foot du 18 au 20 mai



Vernissage exposition les Amis des Arts du 25 mai au 2 juin



Atelier dessin et sculpture le 29 mai



Accueil des habitants des Villas d'Orgenoy le 8 juin



CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 30 avril, le Parc de la mairie s'est transformé en terrain de jeux pour près de 250 enfants. Leur première mission : chercher les œufs multicolores dans le parc des petits ou des grands en échange de vrais chocolats, avant de profiter des différents ateliers proposés : maquillage, chamboule-tout, coloriages, lancer d'anneaux... Un détour à la mini-ferme de Patt'attrap leur a permis de passer un bon moment en famille, tout en jouant avec nos deux mascottes du jour.



Tant d'énergie dépensée méritait bien un goûter offert par la commune !

Une belle journée de printemps réussie, grâce à la bonne humeur de tous et aussi à toute une équipe indispensable de bénévoles, d'élus, d'adolescents motivés, de jeunes du Comité de la Jeunesse et de membres de Festi'Village !

Pour leur contribution à la décoration des stands, en réalisant guirlandes et fleurs de papier crépon, nous tenons à remercier aussi les enfants du périscolaire et leurs encadrants.

Enfin, nous félicitons les agents des services techniques pour leur imagination et création des nombreux supports décoratifs en bois qu'ils complètent d'année en année.

Merci à tous les parents, grands-parents et enfants qui nous ont fait le plaisir de participer à cette nouvelle chasse aux œufs.

LES JARDINS POTAGERS D'ORGENOY

Les jardins implantés sur un espace vert jouxtant les services municipaux et les terrains de sports ont été créés et financés par la Mairie de Boissise-le-Roi, avec des aides publiques, et sont ouverts depuis septembre 2023.

Ils mettent à disposition des régiboissiens 16 parcelles potagères de 40 ou 80 m², toutes équipées d'un abri à outils et d'un récupérateur d'eau, de plantations fruitières.

Les jardins sont gérés par l'association « J'adopte un potager » et attribués après signature d'un contrat et d'un règlement intérieur, moyennant une cotisation annuelle, renouvelable par tacite reconduction.

Les jardiniers inscrits cultivent leur potager selon leurs goûts, avec les conseils de Marc, animateur avisé de l'association.

Les animations se déroulent au jardin à un rythme mensuel. Elles sont destinées aux jardiniers en place mais aussi à un public extérieur. La dernière animation a eu lieu le dimanche 9 juin.

Il reste une parcelle libre qui peut être attribuée à un habitant de la commune.

N'hésitez pas à contacter la Mairie, pour tout renseignement.



➤ TRANSPORT À LA DEMANDE

➤ ORGENOY EN FÊTE



Retrouvez la traditionnelle fête foraine près de la salle des fêtes dès le vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre.

Le programme des festivités municipales organisées pour la journée du samedi sera communiqué ultérieurement via les réseaux d'information municipale.

BUS TAD

UN NOUVEAU TRANSPORT À LA DEMANDE SUR BOISSISE-LE-ROI ET PRINGY !

- Profitez de votre nouveau Transport à la Demande en complément de la ligne 3633 (ex ligne 1).
- Un accès direct aux points d'intérêt du territoire.
- Une nouvelle liaison entre le hameau d'Orgenoy et le centre de Boissise-le-Roi.

COMPLÉTEZ, RÉSERVEZ, VOYAGEZ...

- Sur le site de la Mairie
- Sur l'application mobile
- Au point d'arrêt
- Par téléphone

le réseau France mobilités

➤ LE HÉRISSON DANS NOS VILLAGES

Dans un bruissement de feuilles séchées, il trotte tranquillement à la recherche de quelques limaces ou escargots, d'œufs tombés du nid ou de petits insectes. Ce n'est pas un chasseur mais un maraudeur. Le hérisson d'Europe parcourt ainsi deux à trois kilomètres le soir, dès la nuit tombée, souvent à proximité de nos habitations.

Cet animal couvert de milliers de piquants revient de loin ! Longtemps désigné comme ennemi public dans une nature gérée par les chasseurs, il a frôlé la disparition. Mais depuis l'arrêté du 23 avril 2007, il a obtenu le statut d'espèce naturelle protégée. Il est donc interdit de le tuer, de le capturer, de le vendre, de le maltraiter, sous peine d'une très lourde amende pouvant atteindre 150 000 €.

Face à un hérisson blessé ou malade, vous ne devez pas le soigner vous-même, mais le conduire ou le signaler à un centre de soins agréé où il sera pris en charge et ensuite transféré dans un foyer spécialement formé et équipé pour ce faire.

Dans tous les cas, il faut éviter de le nourrir avec des ingrédients comme le lait qui peut s'avérer mortel. Des croquettes au poulet pour chat peuvent bien faire l'affaire en attendant !

Nous avons rendu visite à une famille d'accueil pour hérissons, des administrés d'Orgenoy. Elle nous a présenté leurs aménagements : un dortoir, une salle à manger et des passages pour faciliter leur circulation vers l'extérieur.

La famille d'accueil est une étape vers la remise en liberté des hérissons convalescents et plus spécialement des jeunes n'ayant pas atteint le poids requis pour survivre à l'hiver, sachant que dès que la température atteint les 10°, ils se mettent en hibernation sous un abri constitué de feuilles, de branchages, de tas de bois.

Rappelons-le, le hérisson reste un animal sauvage qui risque en permanence de se faire écraser par des véhicules ou être intoxiqué par les nombreux pesticides utilisés par les humains. Soyons davantage attentifs et restons conscients des dangers que nous leur faisons courir !

Une excellente fiche qui reprend une information très complète est à consulter sur le site Internet de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/mammiferes-terrestres/herisson-d-europe>



ÉTAT CIVIL

La publication d'informations relatives à l'état civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du service concerné.

Le Conseil municipal

Souhaite la bienvenue à...

Eliam MUSUNDA né le 06 mars 2024 à Melun

Ily BARNO né le 01 avril 2024 à Melun

Félicite les heureux mariés...

Faride DERBALA et Anaïs GRISELIN le 06 avril 2024

Thierry DUBOIS et Jennifer GONNET le 20 avril 2024

Antoine VILLENEUVE et Cassandre MARTIN le 27 avril 2024

Jérémie FRÉRY et Sandra FERNANDES le 27 avril 2024

Audrey RAFFY et Clémence BARTON le 27 avril 2024

David NEGROBAR et Marylène BASSIÈRES le 04 mai 2024

Romain MACHY et Cynthia BUZZETTI le 18 mai 2024

Mathias SALOMON et Anne-Laure DA SILVA le 25 mai 2024

Assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de...

André GÉAULT le 26 décembre 2023 à Champcueil

Hélène DUPAS veuve MORIZOT le 19 mars 2024 à Saint-Fargeau-Ponthierry

Geneviève-Marie AURIAULT épouse PORTEJOIE le 07 avril 2024 à Boissise-le-Roi

Michel ROBIN le 08 avril 2024 à Boissise-le-Roi

Bernard POIRÉE le 12 avril 2024 à Melun

Michel ROBIN, décédé le 8 avril, s'était investi au sein de notre club de football USBPO dont il fut dirigeant pendant plusieurs années et ancien président. Le club lui a rendu hommage au stade d'Orgenoy dimanche 14 avril à l'occasion de la rencontre séniors face à Fontainebleau.

Michel s'était également engagé dans la vie municipale en 1995, sous le mandat de M. Claude BILLEREY. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme attachant, dévoué et remarqué pour sa grande gentillesse.

Nos sincères condoléances à toute la famille.



RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

Après deux mois de vacances, nos écoliers franchiront les portes de leur école le **lundi 2 septembre 2024 à partir de 8h20**. Vous serez informés des changements d'horaire, si besoin, sur les panneaux d'affichage des écoles pendant le week-end avant la rentrée.

Cette année encore, à l'heure où nous imprimons ce journal, nous n'avons pas la confirmation d'ouverture de classes pour les écoles.

Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune que les inscriptions aux services périscolaires et extrascolaires se font via le portail famille

« Parents services » sur le site Internet de la commune de Boissise-le-Roi. Ils ont reçu un code enfant et un identifiant payeur par Mme DA SILVA du service Vie scolaire lors de leur inscription.

Ces codes permettent d'accéder au site « Parents services » afin de régler les factures et de procéder à des modifications au plus tard le jeudi avant 17 h pour la semaine suivante.

Vous pouvez joindre Mme DA SILVA au 01 60 65 84 34 pour tout renseignement complémentaire.



LES JEUX DU MONDE



De belles vacances ensoleillées passées à l'Accueil de loisirs A. MALRAUX en avril dernier.

Voyage insolite et amusant autour des plus beaux paysages français au parc « France miniature » et diverses activités ludiques préparées par les animateurs pour enchanter les enfants.



UNE ANNÉE SPORTIVE POUR LA MATERNELLE

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de l'école maternelle ANDRÉ MALRAUX ont travaillé sur les Jeux Olympiques. Ils ont d'ailleurs participé à différents événements sportifs pour découvrir quelques disciplines : initiation au football (club d'Avon), au tennis, au judo (club de Boissise), à l'athlétisme et aussi aux sports handisports.

Un grand bravo à nos champions en herbe.



SUR LES PLAGES DU DEBARQUEMENT

« Nous sommes partis après les vacances d'avril à Houlgate pour découvrir les plages du débarquement avec notre maîtresse Manon BODOT, Nicole et Francette (Bénévoles du Souvenir français).

Nous avons fait du char à voile, pique-niqué sur la plage, découvert beaucoup de sites historiques (Omaha Beach, mémorial de Caen, port artificiel d'Arromanches, cimetière américain et allemand...).

Nous avons aussi fait du foot sur la plage, des châteaux de sable, un loto et une boum le jeudi avant de repartir. C'était très bien et nous ne voulions pas trop rentrer ! ».



La classe découverte des CM1-CM2 de l'école Château Villard

GOOD MORNING AMERICA !

Les enfants de l'Accueil de loisirs A. MALRAUX vont traverser l'Atlantique pour partir à la découverte des Etats-Unis avec, entre autres, un petit tour par Hollywood, son cinéma et ses stars et remonter dans le temps pour jouer aux cowboys et aux indiens dans les plaines du Far West !

La sortie à la Mer de sable d'Ermenonville avec ses spectacles de chevaux les plongera aisément dans cet univers. De la vallée des Mississipi au canyon du Colorado en passant par le désert du Nouveau-Mexique, ils vont essayer de conquérir l'Ouest américain. Danses, chants, théâtre, grand jeu sur la ruée vers l'or, cuisine locale sont au programme de ce mois de juillet !

Une porte ouverte est prévue le vendredi 26 juillet à partir de 16h30 pour présenter aux familles une exposition des activités.

Nous vous rappelons que vous pouvez inscrire vos enfants de 6 à 10 ans à l'Accueil de loisirs de Pringy, s'il reste encore des places.



Fermeture estivale à compter du 7 juillet.
Réouverture le mercredi 4 septembre de 14h00 à 17h30.

NOUVEAUX HORAIRES LE SAMEDI

M. Emmanuel AUBRY, régiboissien bénévole,
vous accueillera de 10h00 à 12h00
les samedis 6 juillet et 14 septembre.

UNE SÉLECTION DES NOUVEAUTÉS



ADULTES



D'or et de jungle

Flora, jeune championne de plongée, part à la découverte du passé de son grand-père, un célèbre mercenaire qui a passé sa vie à renverser des pouvoirs établis, et se retrouve dans le sultanat de Brunei, petit pays d'or (noir) et de jungle qui subit une soudaine prise de contrôle par une entreprise multinationale.

Ce grand roman d'aventures contemporain met en scène à la fois le basculement d'un pays et le parcours d'une femme, habitée par un irrésistible goût de l'action, de l'interdit et du danger.

DOCUMENTATION JEUNESSE

Si l'histoire des sports m'était contée

Voici un magnifique documentaire pour les 8-11 ans sur l'histoire des sports les plus célèbres et des grands champions et championnes, ainsi que sur les débuts des jeux en Grèce antique. Grâce à ce bel ouvrage, très illustré, plongez dans l'Antiquité pour découvrir les épreuves des premiers jeux sportifs. Comprenez ensuite l'apport de Pierre de Coubertin et son souhait de remettre à l'honneur de grandes cérémonies et compétitions sportives. Les sports de glisse, de lutte, d'endurance, de plein air, d'équipe, de balle n'auront plus ensuite aucun secret pour vos enfants !



PREMIÈRES LECTURES

La Pat'Patrouille : Jungle Pups : La jungle mystérieuse

La Pat'Patrouille découvre une jungle mystérieuse lors d'une mission pour sauver leur ami Tracker. L'endroit semble paradisiaque mais c'était sans compter sur l'entrée en éruption d'un volcan ! À l'aide de nouveaux véhicules dernier cri, nos héros à quatre pattes devront faire preuve de courage et d'ingéniosité pour affronter la lave déchaînée et protéger leurs nouveaux amis !

L'EXPOSITION LES AMIS DES ARTS

Après plusieurs années d'absence, notre commune a de nouveau accueilli les Amis des Arts de Seine-et-Marne pour une magnifique exposition regroupant pas loin de cinquante peintures et sculptures venues embellir les salles du Conseil et Henri IV durant une semaine.

Lors du vernissage dans le parc du château de la mairie, Madame le Maire Véronique CHAGNAT, entourée d'élus, a remis le prix de la Municipalité décerné à M. Michel LOISON pour son aquarelle « Digression florale 1 ». Le prix de Mme Aude LUQUET, députée de notre circonscription a été remis à Mme Magali REY pour son œuvre « Pont naturel » par M. Anthony VAUTIER, Maire d'Arbonne-la-Forêt.

Étaient également présents M. Julien AGUIN, Maire de Voisenon représentant Franck VERNIN, Président de la CAMVS, Mme Jacqueline BOURGOIN, Présidente de l'association des Amis des Arts, les exposants, les amateurs d'art et de nombreux administrés.

Les enfants de la commune se sont vu proposer, le mercredi 29 mai après-midi, un atelier gratuit d'initiation aux arts plastiques animé par les artistes eux-mêmes.

Un grand merci aux Amis des Arts de Seine-et-Marne pour cette superbe exposition.



Digression florale 1 - Michel LOISON



Pont naturel - Magali REY

Voyages d'ici et d'ailleurs

10^{ème} édition

Ciné plein air
15 séances gratuites

SAMEDI 24 AOÛT
BOISSISE-LE-ROI

PARC DE LA MAIRIE — 20H30

Mange, prie, aime

Restauration sur place, food-trucks

En cas d'intempéries, projection à 20h30, à la salle omnisports.
Renseignements : 01 50 65 44 00

CLC Vos **culturetvous.fr** MELUN VAL DE SEINE

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

Les Journées européennes du Patrimoine seront organisées les 21 et 22 septembre 2024 et auront pour thèmes : "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime".

À Boissise-le-Roi, des visites sont prévues le **samedi 21 septembre de 9h30 à 12h30** :

- Principales salles du château et ses abords
- Église Saint-Denis (12^e et 16^e siècle)
- Projection d'un film vidéo

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU HANDICAP

Le forum des associations aura lieu le **samedi 7 septembre de 10h00 à 17h00** sur le site de la base de loisirs Seine École à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Ce forum est commun aux villes de Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy et Boissise-le-Roi. N'hésitez plus sur l'activité sportive et/ou culturelle ! Plus de 100 associations seront présentes et pourront vous guider dans vos choix.



LES ÉTÉS SPORTIFS

Avez-vous apprécié la remise en forme des deux séances de juin ?

Ne manquez pas celles de juillet, les dimanches 7 et 14 de 10 h 00 à 12 h 00 dans le parc de la mairie.

La séance du 7 juillet aura lieu au dojo..

Activités gratuites, ouvert à toutes et tous.



LA FLAMME OLYMPIQUE EN SEINE-ET-MARNE

C'est la 3^e fois que la flamme fera étape dans notre département : en 1968, pour se rendre à Grenoble, elle était passée par le nord du département (Chelles, Pomponne, Montry, La Ferté-sous-Jouarre) ; en 1992, pour aller à Albertville, elle avait traversé le sud (Bourron-Marlotte et Fontainebleau, ville étape).

En 2024, pour la première fois, le parcours se fera sur tout le territoire.
Le samedi 20 juillet Melun accueillera la flamme olympique !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 1^{er} février dernier, Michel JAZY ce grand champion de l'athlétisme français, seine-et-marnais, qui a résidé longtemps dans le secteur de Lésigny/Ozoir-la-Ferrière, nous a quittés à l'âge de 87 ans. C'était un spécialiste du demi-fond.

Après un palmarès international reconnu dès le début des années 1960, vint l'exploit unique du 25 juin 1965 sur le stade municipal de Melun : au cours d'un meeting international d'athlétisme organisé par le club local, l'australien Ron CLARKE et notre Michel JAZY national se sont affrontés sur une épreuve de 2 miles et 3000 m, après s'être entendus afin de battre le record du monde de ces deux distances dans la même course.

Au final et dans un stade comble devant les caméras de TV en direct et des supporters survoltés et enthousiastes, c'est bien Michel JAZY qui a battu les 2 records du monde, 2 miles et 3000 m dans la même course face à un Ron CLARKE très fairplay.





COMMUNIQUÉS DES ASSOCIATIONS

► LA BOULE DE BOISSISE-ORGENOY



Le club de pétanque La Boule de Boissise-Orgenoy vous accueille au boudrome (stade de foot à Orgenoy)

Horaires :

Mercredi : 15h00 à 20h00 / Jeudi : 20h15 à 23h30

Samedi : 15h00 à 20h30 / Dimanche : 15h00 à 19h30

Un atelier par mois le dimanche matin.

Tarifs : 45 € l'année / 25 € pour les licenciés d'un autre club

Initiation gratuite pour les enfants à partir de 6 ans

Contact : labouleboissise@free.fr / Tél : Corine FRIAS 06 12 54 7115



► BSKCOB



Le club de Karaté a le plaisir de mettre à l'honneur ses élèves féminines pour leur motivation et assiduité cette saison, ainsi que pour leur courage et persévérance dans l'apprentissage de cette discipline martiale difficile mais tellement enrichissante, tant au niveau du dépassement et de la maîtrise de soi que la progression personnelle dans la technique et le combat. Félicitations

à tous nos élèves pour cette saison !

Nous vous souhaitons à tous de belles vacances d'été et aurons plaisir à vous retrouver en septembre au Dojo de Boissise-le-Roi pour la reprise des entraînements, les cours d'essai et inscriptions (à partir de 6 ans).

Renseignements : 06.58.44.67.04

BSKCOB77310@gmail.com

Page Facebook : Budo Shotokan Karaté Club Orgenoy - Boissise le Roi



► CASTEL NAZARETH



Vente de charité organisée par l'asso Castel Nazareth samedi 12 octobre.

Comme d'habitude, grand choix, petits prix :

Vêtements et chaussures (de bébés à adultes) jeux et jouets, livres enfants, sacs , décorations de Noël, vaisselle, linge de maison, articles de puériculture, etc...

Pour cette prochaine vente, outre des vêtements d'hiver, nous recherchons des jouets en bon état et des décorations de Noël. Merci



► FROGGY'STOMP

La France compte entre 4 et 5 millions d'amateurs de Danse Country qui se réunissent plusieurs fois par semaine pour apprendre de nouvelles danses.

FROGGY'STOMP existe à Boissise depuis 15 ans et tous ses adhérents sont heureux de se retrouver 1 voire 2 fois par semaine et pour apprendre des nouvelles danses et, à leur bon vouloir, se déplacer de quelques km le WE pour participer à des Bals organisés par les Clubs amis.

Nous dansons tous ensemble sur des musiques festives sur lesquelles des chorégraphies ont été écrites donnant un ensemble agréable à voir.



► FROGGY'STOMP (suite)

Les chorégraphies sont issues du Pot Commun de France et d'Ile-de-France ce qui permet à chaque danseur de pouvoir danser partout.

La Danse Country est intergénérationnelle, multiculturelle et nous vous invitons à venir nous rencontrer à la salle des fêtes à Orgenoy

- Mercredi 19h30 pour les cours Débutant
- Lundi 19h30 pour les cours Novice (plus d'1 an de pratique)
+ Intermédiaire (les plus expérimentés)

Nous vous invitons à venir nous rencontrer et à essayer sans complexe vous serez toujours bien accueillis, aidés et encouragés.

Renseignements au 06 81 68 22 82 laisser un message pour être recontactés.

► RSCBO



C'est les vacances ! Le RSCBO clôture une année riche en événements mais également une saison où tous les cours de notre école de Roller ont remplis leurs objectifs en termes de fréquentation et de performance.

C'est d'ailleurs le weekend du 22 et 23 juin que nos sportifs, avec concentration et émotions ont passé et pour beaucoup obtenu leurs roues, diplôme fédéral qui valide les niveaux acquis par chacun au cours de la saison.

Roue jaune, verte, bleu, rouge, quelques soit le niveau atteint, tous nos jeunes rollers ont eu à cœur d'effectuer avec fierté le parcours devant leur famille.

Une fin de saison, c'est également le moment de remercier toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre association :

- les entraîneurs Floria, Laëtitia, et Florent
- les jeunes préparant leur diplôme d'Initiateur Justine, Sarah et Suzy
- les bénévoles de l'école de roller Sylvia, Nadia, Magalie
- et nos rollers « ados » du club qui ont encadrés tout au long de l'année les plus jeunes : Victoire, Welly, Noémie, Sophie, Louna, Isaure, Léna.

► USBO JUDO JU-JITSU



Le club USBO Judo vous accueille à partir de 3 ans pour découvrir ou pratiquer le judo, les mardis et vendredis de 17h30 à 21h45 (groupes selon l'âge) et la découverte du self défense le lundi de 20h00 à 22h.



Un grand merci à toute l'équipe !

Reste pour nous à vous souhaiter d'excellentes vacances et n'oubliez pas de mettre les rollers dans vos valises !

Nous vous donnons rendez-vous **samedi 7 septembre 2024 de 10h à 17h** sur le forum des associations de Saint-fargeau Ponthierry mais également sur les différents forums des communes avoisinantes où le RSCBO sera présent pour vous rencontrer.

Pour plus d'informations : ☎ : 06 30 78 09 60

✉ : contact.rscbo@gmail.com @ : www.rscbo.fr

Le club participe également à des tournois inter clubs.

Venez nous rejoindre dès la rentrée pour vous épanouir dans un environnement sportif et convivial.

Inscription au forum des associations ou directement aux heures de cours.

Renseignements au 06.23.63.14.43.



• Groupe Boissise-Orgenoy Nouvelle Énergie

Non communiqué

• Groupe 2 Villages, 1 Commune

Manque de visibilité sur les équilibres financiers et les investissements

Lors du vote du budget 2024 le 04/04/2024, une fois de plus, nous avons constaté un manque de visibilité sur les équilibres financiers et les leviers financiers disponibles. Il manque un plan de trésorerie qui permettrait d'optimiser ces équilibres et d'avoir une meilleure redistribution budgétaire. Le débat budgétaire du 07/03/2024 qui a précédé ce vote a été insuffisamment informatif et éclairant sur la situation économique et financière de notre commune dans son antériorité et ses perspectives.

Pour 2023, si on compare le budget primitif (budget prévisionnel) au compte administratif (budget réalisé), on s'aperçoit que la commune a énormément surévalué ses prévisions de dépenses : Budget primitif 2023 de 8,7 millions € et Compte administratif 2023 de 5,5 millions €.

En 2023, pour les dépenses d'investissement, nous avons des crédits ouverts pour un montant de 4,6 millions € et, finalement, la commune a investi pour 1,2 million €.

La Mairie retarde jusqu'à 2025 tous nos gros investissements qui permettraient des économies d'énergie pour l'avenir, alors même que notre niveau d'endettement est faible (encours de la dette par habitant à 405 € pour 2024).

Pour cette année 2024, la commune a prévu une enveloppe budgétaire de dépenses d'investissement de 2,4 millions €. Avec cette tendance, nous craignons un sous-investissement qui s'accumulera alors qu'il serait préférable de les lisser dans le temps pour éviter un coût trop important à terme. Au

final, combien va-t-il y avoir d'investissement cette année avec ce manque de visibilité chronique d'année en année sur les équilibres financiers ?

Pour toutes ces raisons, la Direction départementale des Finances publiques a annoncé la suppression d'une dotation de l'Etat (compensation de la revalorisation du point d'indice et de l'inflation) à notre commune (voir l'édito de Mme le Maire dans le magazine municipal d'informations n°15 de janvier/février/mars 2024).

La Commune a trois défis posés par l'investissement :

- assurer le renouvellement et le développement des équipements du fait de l'arrivée des nouveaux habitants ;
- faire face aux lourds investissements qu'exige la transition écologique pour participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation du territoire au changement climatique ;
- concilier cohérence de l'action publique et équilibre des comptes publics.

Ce magazine étant distribué durant les vacances d'été, nous espérons que vous pourrez profiter pleinement de cette période estivale avec votre famille et vos amis. « Vous pouvez compter sur notre disponibilité, notre bienveillance et notre engagement. »

Groupe « 2 Villages, 1 Commune »

Eric BRIAND, Laetitia BAUDAIN

<https://2villages1commune.wordpress.com/boissiseleroi.orgenoy@gmail.com>

06.99.20.55.79



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Le C.C.A.S vous informe des actions reconduites pour l'année 2024 :

- Portage du repas du midi, à domicile, pour les personnes ayant des soucis de mobilité. Ce service est sans condition d'âge
- Repas annuel avec animation offert aux personnes de 70 ans et plus, le 11 novembre.
- Distribution d'un colis de fin d'année offert aux personnes de 70 ans et plus
- Aide au chauffage sous conditions d'âge (62 ans) et de non-imposition.

Le C.C.A.S. peut vous aider face à des difficultés passagères. N'hésitez pas à faire appel à ses services.

LES ATELIERS SÉNIORS

Les ateliers à destination des séniors toujours plébiscités par leurs participants. Lien social et convivialité assurés !

Planning des ateliers séniors

VN : Valse des Neurones G : Gym	Septembre			Octobre				Novembre			Décembre		
	12	19	26	3	10	17	31	7	14	21	5	12	19
10h/11h	ORG	BLR	ORG	BLR	ORG	BLR	ORG	BLR	ORG	BLR	ORG	BLR	ORG
11h/12h	G	G	VN	G	G	VN	G	G	VN	G	G	VN	G
		VN		VN				VN		VN			VN

FAIRE FACE AUX VAGUES DE CHALEUR

Les vagues de chaleur sont de plus en plus intenses, fréquentes et longues. Ensemble adoptons les bons réflexes.

Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS** : chez soi ou dans un lieu rafraîchi
- BUVEZ DE L'EAU** : sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps**
- Fermez les volets et fenêtres**
- Privilégiez les activités douces**
- Mangez frais et équilibré**
- Évitez l'alcool**
- Prenez des nouvelles des plus fragiles**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66* (appel gratuit) metsa.fr • santepubliquefrance.fr

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL

Afin de bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de forte chaleur, nous vous invitons à vous inscrire sur le registre si :

- ➔ Vous avez plus de 65 ans et résidez à votre domicile
- ➔ Vous avez plus de 60 ans et êtes reconnu inapte au travail et résidez à votre domicile
- ➔ Vous êtes une personne en situation de handicap
- ➔ Vous êtes une personne isolée

L'inscription se fera à l'accueil de la mairie ou en ligne sur le site Internet de la mairie



OCTOBRE ROSE

Pour la 4^e année consécutive, Boissise-le-Roi se mobilise en partenariat avec La Ligue contre le Cancer 77 pour la campagne de communication destinée à sensibiliser la population au dépistage de cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.



Grâce à nos équipes de bénévoles et aux très nombreux sponsors, La BOissienne est devenue cet évènement incontournable sur la commune, l'occasion de fédérer nos forces pour une cause qui nous concerne tous.

La totalité des frais d'inscription, les dons spontanés et tous les bénéfices réalisés lors de cet évènement seront reversés comme d'habitude à la Ligue contre le Cancer 77.

La BOissienne, c'est s'engager localement dans la lutte contre le cancer du sein et participer individuellement pour une cause collective.

Rendez-vous le dimanche 13 octobre pour une marche à allure libre d'environ 7 km, entre le parc de la mairie et les bords de Seine, ouverte à tous.

VENTE DE CHARITÉ



ASSO CASTEL NAZARETH
VENTE AUTOMNE + HIVER + NOËL

Same di 12 OCT

10 h - 17h



Gymnase, rue des Vignes Boissise le roi 77310

Bénéfice au profit d'enfants de Madagascar.

Vente de charité

Automne, Hiver et Noël.

RÉSIDENCE EMEIS LE VILLAGE

Vous recherchez une solution d'accueil sécurisante pour votre parent ? Vous vivez seul(e) à domicile et souhaitez partager des moments de convivialité dans un cadre chaleureux ?

Découvrez les courts séjours (de quelques semaines à quelques mois) :

Pourquoi un court séjour à la Résidence Le Village ?

- Pour profiter quelques temps d'un environnement convivial et sécurisant, préservant de l'isolement social
- Pour permettre aux proches et aidants d'une personne âgée de s'absenter, en assurant une continuité de la prise en charge
- Pour gérer en toute sécurité une sortie d'hospitalisation
- Pour avoir le temps de réaliser des travaux de réfection ou d'adaptation du domicile

Résidence le Village, 3 rue du Docteur Limoge
77310 BOISSISE-LE-ROI

Renseignements au 01 64 38 18 18
Mail : accueil.levillage@emeis.com



UNIVERSITÉ INTER-ÂGES DE MELUN VAL DE SEINE



L'Université Inter-Âges (UIA) de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) propose plus d'une centaine de cours de matières diverses et variées à toutes celles et tous ceux qui souhaitent continuer à apprendre, pour 37 euros par an. **Le programme des cours 2024-2025 est disponible et les inscriptions sont ouvertes.**

115 cours, 25 sorties culturelles, 51 conférences et 16 coups de cœur : la programmation de l'Université Inter-Âge sera cette année encore, riche et variée. Des sciences aux arts, en passant par l'informatique, le sport, la cuisine ou la poésie créative... les 11 disciplines proposées croiseront deux fils rouges : le développement durable et les femmes.

Ouverte à tous sans conditions de diplôme, l'Université Inter-Âges offre à chacun la possibilité d'apprendre et de développer son savoir tout en s'ouvrant aux autres. Co-présidée par le Président de la CAMVS, Franck Vernin et le Président de l'Université Paris Panthéon-Assas, Stéphane Braconnier, l'Université Inter-Âges est dotée d'un comité pédagogique de qualité, qui propose des sujets et des intervenants reconnus dans les matières enseignées.

« L'UIA aura 25 ans cette année et elle est toujours dynamique ! Elle accueille tous les ans près de 700 étudiants de tous horizons et de toutes catégories sociales-professionnelles », indique Franck Vernin. « La majeure partie des étudiants est retraitée, il est vrai, parce que cela laisse du temps, mais tous les âges sont bienvenus ! ».

Appréhender les nouvelles technologies, lutter contre l'isolement, faire travailler sa mémoire, rester acteur dans notre société, ce sont le plus souvent ce que viennent chercher les étudiants et les étudiantes de l'UIA.

Alors si tout comme eux, vous avez soif de savoir et si vous souhaitez développer vos acquis dans une ambiance chaleureuse et propice aux échanges, n'hésitez pas ; Poussez les portes de la connaissance et inscrivez-vous à l'Université Inter-Âges Melun Val de Seine !

Retrouvez le programme des activités de l'année 2024-2025 sur [MelunValdeSeine.fr](https://www.melunvaldeseine.fr)

<https://www.melunvaldeseine.fr/envie-de-bouger/luniversite-inter-ages-melun-val-de-seine>

Pour s'inscrire :

- À l'UIA, 23 rue du Château à Melun
- Par mail uia@camvs.com
- Par téléphone 01.64.52.01.21

Tarifs :

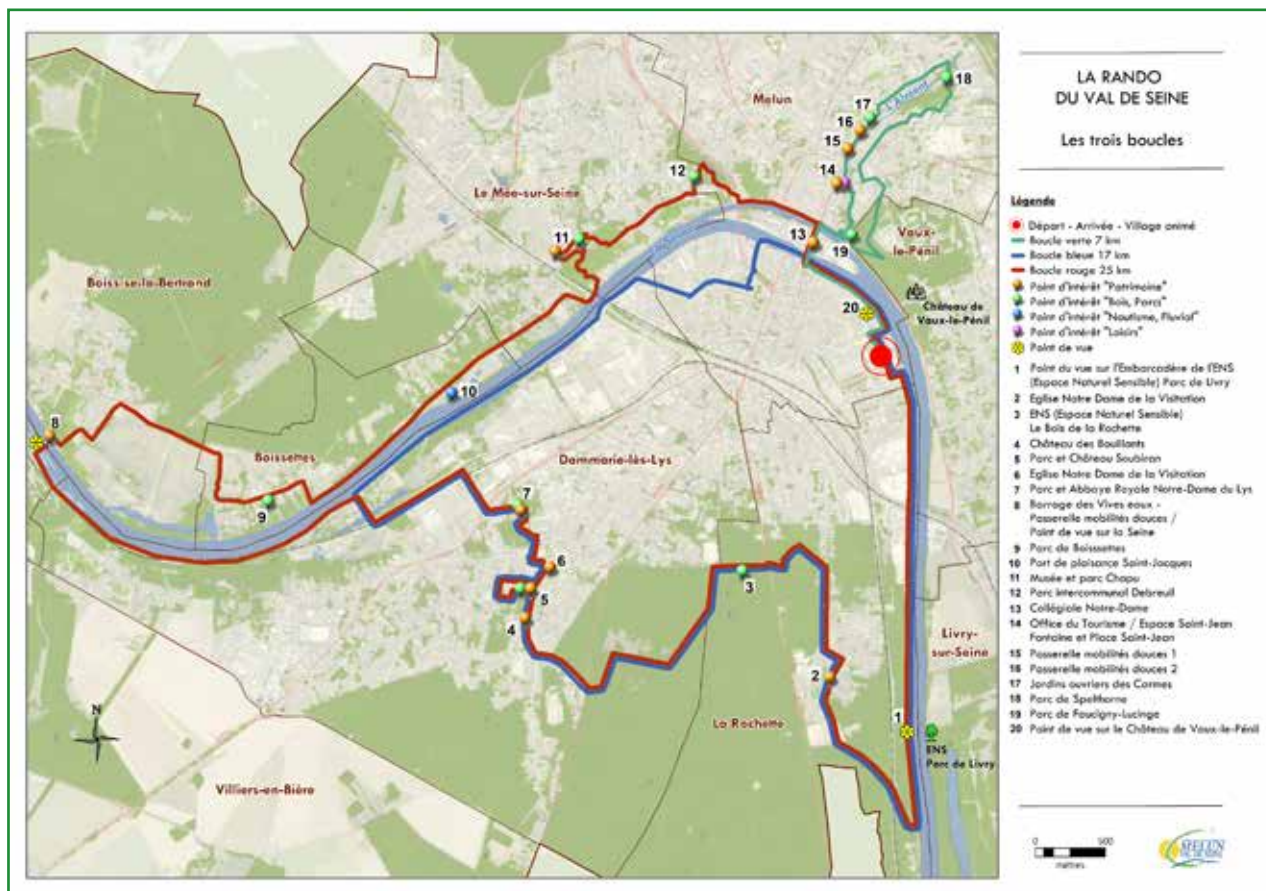
- 37 € pour les résidents de l'Agglomération Melun Val de Seine
- 51 € pour les non-résidents
- Tarif réduit pour les bénéficiaires de minima sociaux 10 €
- Gratuit pour les jeunes de moins de 26 ans

Retrouvez-nous lors de notre Journée Portes Ouvertes

le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 18h

L'Université Inter-Âges Melun Val de Seine fonctionne en année universitaire, mais donne la possibilité de s'inscrire tout au long de l'année.

LA RANDO DU VAL DE SEINE, 1^{ère} EDITION !



Trait d'union entre nos communes, la Seine sera célébrée avec la nouvelle randonnée pédestre créée par l'Agglomération. **Rendez-vous le 29 septembre à Melun pour prendre le départ d'une des trois boucles, de 7, 17 et 25 km. Une rando gratuite et ouverte à toutes et tous.**

Randonneurs aguerris, marcheurs ou flâneurs du dimanche... Vous êtes toutes et tous bienvenus pour cet évènement sportif de plein air qui promet une journée conviviale, festive et ludique, à la découverte du patrimoine naturel et historique de Melun Val de Seine.

Le village de départ

- Situé au Stade Paul Fisher à Melun, près de l'Escale, il accueillera un marché de producteurs de saveurs régionales et des artisans d'art, ainsi qu'une offre de restauration et des jeux pour enfants. L'Agglomération sera aussi présente pour vous parler mobilités, biodiversité, tourisme et culture, notamment.
- Des animations tout au long de la journée
- Une balade contée et interactive : pour marcher tout en s'amusant, un jeu de piste sera proposé sur le parcours de 7 km, accessible aux petits et grands.
- Des animations autour de la biodiversité en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal.
- Un concours de photo sous le hashtag #RandoMelunValdeSeine partagez vos meilleurs photos des plus beaux panoramas, lieux et monuments.

Les trois boucles

- 7 km à Melun, le long de la Seine et de son affluent l'Almont, en passant par l'île Saint-Etienne devant la collégiale Notre-Dame et deux jolis parcs melunais, en empruntant ponts et passerelles et en particulier celles aménagées par l'Agglo aux Trois Moulins.
- 17 km, sur la rive gauche avec un très beau passage à la Rochette sur les berges et dans le bois classé Espace Naturel Sensible et la belle découverte du parc et de l'abbaye Notre-Dame du Lys, à Dammarie-les-Lys.
- 25 km, qui poursuit le parcours de la boucle moyenne, le long des berges, vers Boissise-le-Roi et Saint-Fargeau-Ponthierry, avant de traverser au barrage des Vives Eaux et de revenir rive droite par Boissise-la-Bertrand, Boissettes et Le Mée-sur-Seine. Eglises, parcs, châteaux, villages, port, barrage, île... un parcours très riche et varié.

Inscriptions sur melunvaldeseine.fr (ou sur place).

Dimanche 29 septembre, dès 8 heures, stade Paul Fisher – entrée depuis le portail de l'avenue de la 7^{ème} DBA, entre le tennis club et l'Escale.

Départ des randos : 8h30 pour la grande boucle, 9h30 pour la moyenne et 14h00 pour la petite (horaires prévisionnels).

AIR LEGEND 2024

L'événement Air Legend revient les 14 et 15 septembre 2024 à l'aérodrome de Melun-Villaroche pour un spectacle aérien exceptionnel.

Informations : <https://airlegend.fr/>



PROMENADE BUCOLIQUE DANS NOTRE VILLAGE



ART RUPESTRE À FONTAINEBLEAU

Nouveaux panneaux pédagogiques

Jeudi 30 mai 2024, a eu lieu l'inauguration du sentier de découverte de l'art rupestre au Vaudoué en présence, entre autres, de représentants du Parc Naturel du Gâtinais français (PNRGF), de l'Office national des forêts (ONF), du Groupe Études Recherches Sauvegarde Art Rupestre (GERSAR) et de la commune.

Ce circuit de 4 km facile à réaliser en famille (1h15) est jalonné par 8 nouveaux panneaux pédagogiques apportant explications et photos sur les gravures rupestres de la région, au nombre de 3000 à ce jour.

Mais attention : ce patrimoine exceptionnel étant fragile, ces panneaux sont aussi là pour vous expliquer les conditions nécessaires à leur préservation. C'est pourquoi vous ne verrez aucune gravure sur ce circuit ! Néanmoins, des représentations en 3D sont accessibles, notamment, au musée de la préhistoire de Nemours.



Agenda

JUILLET

- Samedi 6
- Dimanche 7
- Dimanche 7
- À partir du 8/07
- Dimanche 14

- MLMD
- Élections législatives 2^{ème} tour
- Les étés sportifs
- Sport Passion
- Les étés sportifs



AOÛT

- Jusqu'au 23/08
- Samedi 24

- Sport Passion
- Ciné plein air



SEPTEMBRE

- Lundi 2
- Samedi 7
- Jeudi 12
- samedi 14
- Vend-Sam-Dim 13-14-15
- Samedi 21
- Samedi 28
- Samedi 28
- Samedi 28
- Dimanche 29

- Rentrée des classes
- Forum des associations
- Conseil municipal
- MLMD
- Orgenoy en fête
- Journée du Patrimoine
- Théâtre plein air - Cie du Proscénium
- Repas à thème - AFP
- Loto - La Boule Boissise-Orgenoy
- Messe de rentrée /BBQ de la Paroisse



Mairie : 01 60 65 44 00

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
 Le jeudi : 8h30 - 12h00 / Fermé l'après-midi
 Le vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
 Le samedi : 9h00 - 12h00 (selon calendrier)
 Mail : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

Groupe scolaire André Malraux

Maternelle : 01 60 65 60 85
 Élémentaire : 01 60 65 50 28

Groupe scolaire Château-Villard

Maternelle : 01 60 66 02 24
 Élémentaire : 01 60 66 19 62

Collectes ménagères

Déchets ménagers (couverture gris) :
 Pavillons & petits collectifs (<10) : vendredi
 Collectifs & Professionnels : lundi et vendredi
 Emballages (couverture jaune) : mercredi
 Déchets verts (couverture marron) : jeudi

Déchèterie : 0 800 814 910

Lundi, mardi : 9h30 - 18h30
 Mercredi, jeudi, vendredi : 14h00 - 18h30
 Samedi : 9h30 - 18h30
 Dimanche : 10h00 - 13h00

Eclairage

Relever le n° du candélabre pour signaler les anomalies de fonctionnement au **01 60 65 44 00** ou par courriel : contact@mairie-boissise-le-roi.fr

EDF (urgence dépannage Enedis) : 0 972 675 077

SUEZ : 0 977 408 408

Urgence : 0 977 401 142

Urgence Gaz : 0800 47 33 33

Pharmacie des Vignes : 01 60 65 60 65

Maison médicale à Boissise-le-Roi

▶ Médecins généralistes

Dr Jeanine THOMAS-VILLENEUVE : 01 64 09 81 48
 Dr Alain TURCZYNSKI : 01 64 39 03 70

▶ Chirurgien-dentiste

Dr Laurence AUSSAVIS : 01 64 38 11 85

▶ Pédicure podologue

Maxime DORVILMA : 09 81 88 23 75

▶ Ostéopathe

Mélanie BLAES : 01 60 65 61 42

▶ Infirmières

Graziella CAPORALE, Angélique BARRIER : 06 33 25 62 38

▶ Cabinet de Psychothérapie d'Analyse et de Sophrologie

Fatiha KNAYAZ : 06 29 51 19 90

▶ Ostéopathe

Sébastien PERRON : 07 68 57 93 77

▶ Psychomotricienne D.E.

Marie FAVRE : 07 86 67 55 96

▶ Sophrologue et réflexologue

Delphine LEFEVRE : 06 64 79 44 30

La Sellerie à Orgenoy

▶ Cabinet infirmier

Sabrina CAUDRON : 07 49 61 68 78

▶ Cabinet d'Orthophonie

Barbara DERCQ / Cécile TYMEN : 09 51 59 96 92

▶ Ostéopathe en Réflexes Archaïques

Cindy AOUIZERATE : 07 60 53 60 31

Cabinet vétérinaire de Boissise

▶ Dr Rachel FAJNZILBERG : 01 64 19 41 52

Maison Départementale des Solidarités

▶ Assistante sociale : 01 64 10 62 10

Numéros d'Urgence

